



## Philosophie du Soutien aux élèves à besoins spécifiques - Ecole de Bruxelles 1

Suivant les Directives du Conseil supérieur, l'Ecole de Bruxelles 1 met en œuvre les documents

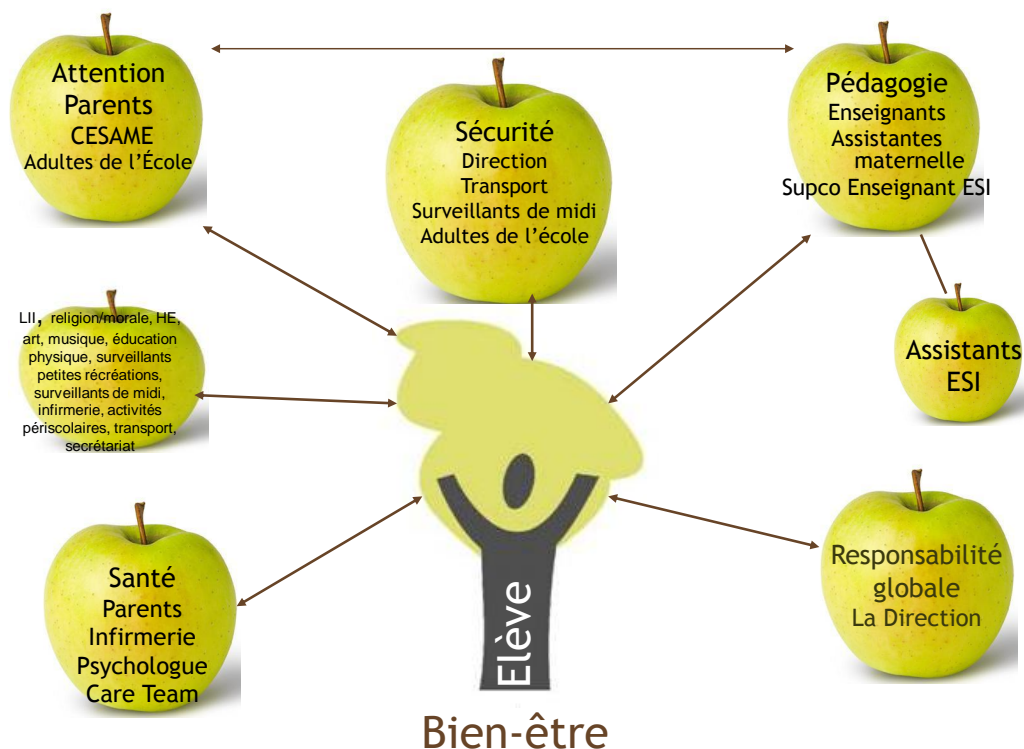
- 2012-05-D-14-fr-7 « Politique en matière de soutien éducatif dans les Ecoles européennes »
- 2012-05-D-15-fr-8 « Offre de Soutien éducatif dans les Ecoles européennes - Document procédural ».

Le pourcentage d'élèves pris en charge est assez stable, même si, ces dernières années, on note une légère augmentation.

- 1) Pour apporter l'aide la plus efficace, il faut commencer dès la salle de classe, avec le titulaire. La différenciation est le fondement de tout bon enseignement performant. Elle est indispensable à tous les élèves et pas uniquement à ceux qui ont besoin d'un soutien. Au cours de l'année scolaire 2013 -2014, une formation continue sur la différenciation a été proposée par la Direction et 26 enseignants y ont participé.
- 2) Un suivi efficace est primordial. A cette fin, le Care team se réunit toutes les semaines sur l'un ou l'autre site.
- 3) Une bonne organisation et une bonne collaboration entre les intervenants constituent un troisième facteur de réussite. Il est donc essentiel que les parents donnent leur accord aux différents collaborateurs pour le partage d'information au sujet de leur enfant. Ces informations restent au sein de l'équipe pédagogique.
- 4) Soutien général  
Tout élève peut rencontrer des difficultés sur un volet spécifique d'une discipline ou avoir besoin de « se rattraper ». Les élèves peuvent avoir besoin d'une aide supplémentaire pour acquérir des stratégies d'apprentissage ou des aptitudes à l'étude performantes. Ce soutien, de courte durée, devrait de préférence être assuré en petits groupes, dans la classe ou en dehors. Le Plan d'apprentissage en groupe (PAG) est élaboré par l'enseignant de soutien et conservé par le coordinateur du soutien.
- 5) Soutien modéré  
Le Soutien modéré est une extension du Soutien général. Il peut convenir aux élèves qui éprouvent des difficultés considérables pour suivre le programme scolaire, en raison par exemple de problèmes linguistiques, de difficultés de concentration, etc. Il est organisé à plus long terme que le Soutien général et chaque élève est doté d'un Plan d'apprentissage individuel (PAI). Les méthodes d'évaluation utilisées par l'enseignant de matière peuvent être adaptées et des dispositions particulières peuvent être jugées appropriées.

## 6) Soutien intensif

Le Soutien intensif est dispensé afin d'aider l'élève à développer ses compétences (savoirs, savoir-faire et attitudes liés à une discipline), suite à un bilan des besoins individuels spécifiques de l'élève réalisé par un expert et à la signature d'une convention entre le Directeur et les parents. Le soutien est dispensé dans la classe ou en dehors soit à de petits groupes d'élèves présentant des besoins similaires soit individuellement. Tous les élèves bénéficiant d'un Soutien intensif sont dotés d'un Plan d'apprentissage individuel. Le soutien intensif est dispensé aux élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques, que ce soit en termes d'apprentissage, émotionnels, comportementaux ou physiques. Les élèves peuvent suivre une scolarité ou un programme de matière adapté et accompagner leur groupe-classe pour autant qu'il soit établi que ce soit dans l'intérêt de leur développement social et scolaire.



### La Direction

La Direction doit avoir une vue globale. Elle a la responsabilité d'offrir un soutien de qualité en faisant partie du Care team, en collaborant étroitement avec le SUPCO et tous les enseignants SG / SM. Elle doit aussi encourager et créer un climat d'ouverture et sécurisant pour que le personnel signale à temps les élèves en difficulté sur les plans académique et/ou social.

L'organisation des Groupes conseil, avec l'aide du SUPCO, au moins une fois par année scolaire, est de sa responsabilité également.

### Le titulaire

La personne de référence pour l'élève et ses parents. Une relation constructive entre école et parents apporte à l'élève la sécurité nécessaire pour son évolution. Le titulaire et l'enseignant de soutien définissent les objectifs pour l'élève dans le Plan Individuel éducatif.

## **Les parents**

Les parents sont partie prenante de l'aide à apporter à leur enfant. Dans le cas de soutien intensif, afin d'aider l'équipe à cibler le support à apporter à l'élève pour développer au mieux son potentiel, les parents doivent fournir un bilan multidisciplinaire valide, traduit, si nécessaire, en anglais, français ou allemand.

## **Care team**

L'équipe "Care team", mise en place depuis 2008, comprend :

- la Directrice adjointe/ Directeur adjoint (autorité administrative, organisation)
- la psychologue scolaire (comportement d'ordre plutôt émotionnel, contact avec les parents)
- le SUPCO (pédagogie, apprentissages, organisation administrative)
- une infirmière (médical et social + feedback au médecin scolaire)
- sur le site d'Uccle, la secrétaire pédagogique (horaires, comportement d'ordre plutôt disciplinaire).

Chaque membre, de manière plus ou moins étroite suivant sa fonction, est en liaison avec les titulaires de classe, les enseignants de support, LII, religion, HE, Heures Européennes, et les assistants ESI, les parents, les services d'aide et les spécialistes externes à l'école. Les membres du personnel sont invités à contacter le Care Team s'ils ont une inquiétude ou une question.

L'objectif de ces réunions Care team est de prendre en compte les comportements et les besoins des élèves nécessitant une attention particulière et de s'efforcer d'y répondre de la façon la plus appropriée. Pour cela, il est nécessaire de

- collecter et échanger les informations concernant ces élèves,
- réfléchir, avec l'apport des approches différentes de chacun, aux moyens à mettre en œuvre pour les aider,
- prendre les décisions nécessaires,
- se répartir les tâches, suivant les compétences de chacun,
- assurer le suivi indispensable (un compte rendu est fait pour chaque réunion),
- transmettre l'information aux personnes concernées.

## **Coordinateur Support (SUPCO)**

En plus de son travail spécifique avec ses élèves, le SUPCO doit

- Organiser des réunions régulières avec les enseignants SG / SM et SI pour l'harmonisation et la formation continue.
- Avoir un contact avec les parents, notamment pour préparer la convention.
- Participer aux réunions du Care team.
- Faire le compte rendu des réunions de Groupe Conseil.
- Tenir à jour la liste des élèves en SI.

## **Enseignant Soutien Modéré - Enseignant Soutien Général**

Les Enseignants de Soutien Modéré, ESM, et/ou les Enseignants de Soutien Général, ESG, sont des personnes clés dans chaque section. En plus de leur travail avec les élèves, ils doivent aussi avoir une vue globale de toute leur section pour un bon suivi sur les plans académique et social.

Les ESM/ESG sont les personnes de référence et de soutien pour leur collègues dans chaque section. Les collègues peuvent discuter et signaler leurs inquiétudes - et aussi leurs réussites avec les élèves. Comme les titulaires de classe, ils échangent leurs pratiques et participent aux actions de formation continue.

### **Enseignant Soutien Intensif**

L'Enseignant de Soutien Intensif, ESI, a de préférence une formation spécialisée dans le domaine des élèves à besoins spécifiques. En collaboration avec l'équipe pédagogique, l'ESI met en place un plan individuel pour l'élève.

### **Assistant ESI**

Dans certains cas l'élève peut avoir besoin d'une aide individuelle apportée par un Assistant de Soutien intensif. L'assistant suit les consignes données par le titulaire.

### **Autres personnes entourant l'élève**

Tous les adultes encadrant l'élève (LII, religion/morale, heures européennes, art, musique, éducation physique, surveillants petites récréations, surveillants de midi, infirmerie, activités périscolaires, transport, secrétariat) doivent disposer de l'information nécessaire à leur niveau.

Un accord de la part des parents de partage d'informations sera pris lors des réunions de Groupe Conseil

Charlotta Nordström  
Directrice adjointe

Jacquie Boithias  
Directeur adjoint

## Annexe



### Rôle de l'Enseignant de Soutien

1. Avoir un vue globale des classes et des élèves dans la section et une liste des élèves bénéficiant de soutien.
2. Disposer d'une liste d'experts externes, en connaissant leurs compétence et spécialité pour pouvoir proposer l'aide adéquate pour l'élève à la Direction ou aux parents.
3. Travail en individuel / en groupe / en classe avec des élèves à besoins spécifiques.
4. Informer les parents et le titulaire des objectifs et des progrès réalisés. Si nécessaire, convoquer des réunions avec les parents.
5. En collaboration avec le titulaire, formuler des objectifs pour l'élève à travailler en individuel.
6. Collaborer avec le coordinateur de soutien pour la préparation d'une convention.
7. Rester en contact et être à l'écoute des titulaires pour détecter les besoins pour une intervention rapide et efficace.
8. Assister aux réunions de Conseil de classe de leur section.
9. Coordonner les actions entre l'enseignant de soutien et l'assistant.
10. Evaluer les nouveaux et élèves à la demande de la Direction.

Bruxelles le 16 avril 15

Charlotta Nordström

Jacquie Boithias